

MUT INFO

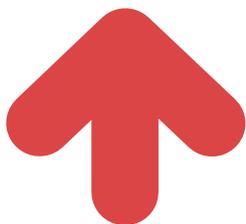
n°57



MON@SSISTANCE



Une nouvelle plateforme
en ligne

EDITO

NOTRE MISSION : ÊTRE PLUS PROCHE DE VOUS

Tout d'abord, nous espérons que vous vous portez bien avec, comme perspective, le retour à une certaine normalité qui semble se dessiner pour les mois à venir.

Les différentes étapes qui ont jalonné cette pandémie auront été des moments de retrouvailles et de partage en famille, des moments précieux qui ne doivent pas nous faire oublier les nombreuses personnes qui ont souffert de solitude en traversant cette épreuve inquiétante et douloureuse.

Cette crise a été aussi l'occasion de mettre en lumière ce qu'il y a de positif dans notre société.

Nous avons redécouvert la valeur des relations de voisinage, la protection familiale et amicale.

Cette pandémie a souligné le caractère essentiel du soin et de l'attention portée à l'autre.

Elle a permis aussi de se réinventer et de se poser les vraies questions sur les évolutions et besoins de notre société. C'est pour cela que nous souhaitons dès 2022, être encore plus proche de vous. travailler autour de la prévention pour une meilleure qualité de vie, être plus performant au niveau communication afin que vous soyez informés des évolutions du monde de la santé et de votre mutuelle

C'est notre mission, notre devoir vis à vis de vous tous mais pour nous aider à porter ces valeurs nous aurons besoin de votre implication en 2022 qui sera une année électorale aussi nous vous invitons à nous rejoindre pour continuer de faire vivre cet élan de solidarité et d'entraide.



GILBERT CALIXTE

Président Mutuelle Complémentaire Santé

ÉRIC GABARROT

Président Mutuelle Réalisations Sociales



LA MUTUELLE EST LÀ POUR VOUS AIDER

UN SOUTIEN QUAND ON EN A BESOIN

A la mutuelle Groupe La Dépêche du Midi, les administrateurs ont à cœur de vous accompagner à chaque étape de votre vie et de celle de vos proches. Face à « un accident de la vie », un problème de santé, vos mutuelles sont là pour vous donner un coup de pouce, faire que vous ne renonciez pas à vos soins. Dans un esprit solidaire et bienveillant, les élus de votre mutuelle, qui vous représentent, étudient depuis plus de 60 ans les dossiers qui leur sont soumis.

LE FONDS D'ENTRAIDE

Les aides du Fonds d'entraide ont permis à nos adhérents(es) de ne pas renoncer à la santé et parfois de repartir dans la vie, soulagés(ées) et sereins(es). Le fonds d'entraide est constitué du fonds social, pour les dépenses de santé et du fonds de solidarité pour les accidents de la vie.

Les élus de vos mutuelles sont toutes et tous engagés(ées) pour rendre accessible à tous(tes) cet esprit mutualiste qui est notre point fort.

Au sein de la mutuelle complémentaire santé, sur propositions des élus de la commission d'Entraide, le conseil d'administration a aidé et soutenu des adhérents pour des dépassements d'honoraires médicaux, des travaux dentaires onéreux, non remboursés par la SS, des séances EMDR, une prise de sang « trisomie ». Sensibilisée au handicap et à la qualité de vie des aidants, il a également participé à l'achat d'un fauteuil releveur, au financement d'aménagements liés au handicap ; au financement de vacances adaptées pour personne handicapée.

Les élus ont aussi permis à des adhérents(es) et à leur famille de sortir « la tête de l'eau » et de repartir dans la vie plus sereins(es). Ces aides ont permis une aide au financement des frais de scolarité ; à l'achat de mobilier suite à un sinistre ou un accident de la vie, à l'achat de matériel scolaire coûteux (un ordi pour dysgraphie), à passer une période transitoire sans revenus.

Depuis sa création, le fonds d'entraide est venu en aide à 380 adhérents(es) salariés(ées) et retraités(ées), pour la somme globale de 310.000 euros.

UNE AIDE POUR ENFANTS HANDICAPÉS

Accompagner son enfant en situation de handicap jusqu'à ses 28 ans, c'est la décision prise par les élus lors du dernier conseil d'administration avec un soutien de 400 euros par an, que le Fonds social prendra à sa charge. Les familles concernées devront faire une demande à la mutuelle.

DES AIDES SPÉCIFIQUES POUR VOTRE BIEN-ÊTRE

Médicaments

250 euros par an, pour des médicaments non remboursés par

l'assurance maladie avec ordonnance et facture, c'est un plus que vous propose votre mutuelle.

Audio

La prise en charge à hauteur de 70 euros des piles de votre prothèse auditive.

Médecines alternatives

Votre mutuelle prend en charge les frais liés aux soins de médecines complémentaires et alternatives à hauteur de 5 séances de 50 euros par séance comme l'ostéopathie, la méthode « Mézières », la chiropractie, l'étiopathie, la micro-kinésithérapie, l'acupuncture, l'homéopathie, la naturopathie, la diététique, le nutritionniste, le pédicure, le podologue, la neuropsychologie, la psychologie clinique.

A noter que peu de mutuelles remboursent les soins de médecines complémentaires.



Un esprit solidaire et bienveillant

PRÉVENTION

Votre mutuelle vous propose régulièrement des ateliers de prévention, ces ateliers vont reprendre après la période Covid. La première thématique en novembre sera sur le bien-être (voir le site internet).

Cet été, elle a relayé les opérations de la Mutualité Française à tous les adhérents(es) (en visio) sur les thèmes suivants : yoga, perturbateurs endocriniens, microbiote, sommeil et plantes, vie professionnelle et vie personnelle. Informations que chacune et chacun a reçu par mail.

KALIXIA

Un réseau optique, audio, dentaire, ostéo qui vous permet de bénéficier de conseils et de prix intéressants.

MON@SSISTANCE

Enfin l'Assistance (voir pages 4 et 5) pour vous accompagner, avec la nouvelle plateforme d'assistance en ligne « Mon@ssistance ». Ce service d'assistance, inclus dans votre garantie santé, est accessible pour vous et vos ayants-droits.

FONDS D'ENTRAIDE MODE D'EMPLOI

Le dossier « demande de fonds d'entraide » doit être retiré auprès de la Mutuelle ou téléchargé sur le site de la Mutuelle. Il doit être retourné rempli et complété à la Mutuelle par voie postale ou par mail. Les dossiers complets sont présentés à la commission d'entraide qui les étudie et fait des préconisations. Elles sont alors soumises anonymement au conseil d'administration qui en débat et statue. L'adhérent est directement informé de la décision prise.

RETRAIT DES DOSSIERS

- Par courrier à l'adresse suivante :
Mutuelles GDDM, commission fonds d'entraide
avenue Jean-Baylet, 31095 Toulouse Cedex 9
- Par courriel à l'adresse suivante : mutuelle@ladepeche.fr
- En téléchargement sur le site Internet
<http://mutuelle-depeche.fr>, rubrique «téléchargements»



ENSEMBLE, ENCORE PLUS PROCHE DE VOUS

MON@SSISTANCE, LA NOUVELLE PLATEFORME D'ASSISTANCE EN LIGNE

Un aléa de vie, une situation prévue ou imprévue (immobilisation, maladie, hospitalisation), l'Assistance vous répond, vous oriente, vous accompagne et vous propose des solutions concrètes pour y faire face.

Ce service d'assistance, inclus dans votre garantie santé, est à la fois accessible pour vous et vos ayant-droits.

Nos chargés(ées) d'assistance sauront vous soutenir, vous orienter et, selon les cas, vous proposer différentes prestations.

L'ASSISTANCE QU'EST CE QUE C'EST ?

L'assistance est un service inclus dans les garanties de votre complémentaire santé permettant de bénéficier d'un soutien matériel et humain en cas d'aléas de santé, d'accidents ou d'événements qui bouleversent votre vie personnelle ou professionnelle.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE L'ASSISTANCE ?

L'Assistance couvre l'adhérent(e) / assuré(e) et ses ayant-droit inscrits comme tels au titre de la garantie complémentaire santé...

QUELS SONT LES CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER DE L'ASSISTANCE ?

L'assistance ne peut être déclenchée qu'avec l'accord préalable de l'assisteuse et sur présentation des justificatifs demandés.

QUELS SONT LES DÉLAIS POUR BÉNÉFICIER DE L'ASSISTANCE ?

Toute demande d'assistance doit être formulée au maximum dans les vingt jours (20 jours) qui suivent la date de survenue de l'événement rattaché à cette demande (à l'exception du conseil médical, du transfert médical ou de corps et de l'assistance à l'étranger, où le délai est de 48 heures afin de vous accompagner au plus tôt).

COMMENT FAIRE MA DEMANDE POUR BÉNÉFICIER DE L'ASSISTANCE ?

Afin de bénéficier de l'assistance, il convient d'en faire la demande en ligne via la plateforme mon@ssistance ou de contacter votre service d'assistance par téléphone, email ou chat (voir ci-contre).

Lors de votre appel, un(e) chargé(e) d'assistance pourra vous conseiller,

vous orienter vers un réseau de prestataires adaptés à votre besoin ou encore vous informer des dispositifs légaux ou extra-légaux auxquels vous pouvez prétendre.

En complément, si votre situation le nécessite et le permet au regard de vos garanties, le(la) chargé(e) d'assistance pourra mettre en place une prestation d'assistance adaptée à votre situation

L'ACCESSIBILITÉ WEB

Une navigation personnalisée est possible en fonction de la situation

redirigé sur la plateforme mon@ssistance.

Après avoir pris connaissance de ses garanties, il choisit d'être recontacté par téléphone car c'est la première fois qu'il sollicite mon@ssistance. Julie, son interlocutrice, le rappelle et ils déterminent ensemble la prestation la plus adaptée pour faciliter sa convalescence à son retour à domicile.

A la fin de l'entretien, elle l'invite à transmettre ses justificatifs directement via sa plateforme mon@ssistance, qui est la nouvelle plate-



Acessible 24 heures sur 24

de l'utilisateur. Ainsi, le site est facilement consultable par des personnes en situation de handicap avec l'augmentation des contrastes et de la taille des caractères. Il y a aussi la possibilité de synthèses vocales et l'intégration de la solution ACCEO, destinée aux sourds et malentendants.

DES EXEMPLES

Après une hospitalisation

Laurent doit se faire hospitaliser pour une opération bénigne. En prévision de cette opération, il peut se rendre sur le site de la mutuelle Groupe La Dépêche du Midi; dans le menu, sur Complémentaire Santé puis sur mon@ssistance pour connaître ses niveaux de prise en charge et s'il peut bénéficier d'une aide après son opération.

Il pourrait aussi s'informer sur ses garanties d'assistance, par téléphone. S'il choisit l'assistance en ligne, il est

forme d'assistance en ligne de la mutuelle Groupe La Dépêche du Midi. Sécurisée, elle est accessible à tout moment.

Mise en place d'une aide à domicile : mon@ssistance organise et prend en charge la venue d'une aide à domicile pour vous assister dans la réalisation de petits travaux ménagers du quotidien.

Mise en place d'une prestation de bien-être ou de soutien : mon@ssistance peut proposer une prestation de bien-être ou de soutien qui correspond le mieux à vos besoins pour faciliter votre convalescence (auxiliaire de vie, coiffure, pédicure, service de portage de repas, petit jardinage...).

Mise en place d'une garde d'enfant(s) : mon@ssistance organise et prend en charge une solution de garde de vos enfants afin de vous venir en soutien...



VOS GARANTIES EN IMAGE



Aide et contact



Mon accompagnement



Mes services en ligne



Préparation de voyage



Hospitalisation



Décès



Situation de cancer



Situation de handicap



Immobilisation



Parentalité

VOS GARANTIES CONCERNENT

L'assistance en cas d'hospitalisation dès l'ambulatorie ; l'assistance en cas d'immobilisation, l'accompagnement des situations de handicaps, l'accompagnement des aidants(es), l'assistance aux patients(es) souffrant d'un cancer, l'accompagnement à la parentalité, la protection juridique.

Pour toutes vos questions concernant votre contrat

mon@ssistance, veuillez contacter le service au

09 69 32 11 69*

ou par internet via le site de la mutuelle et dans le bandeau déroulant en bas, cliquer sur La Dépêche mon@ssistance ou dans le menu Aller dans Complémentaire santé puis dans mon@ssistance.

* 24 heures sur 24

ÉCOUTE, CONSEIL ET ORIENTATION

Face aux aléas de la vie, on se trouve parfois sans réponse. L'écoute, le conseil et l'orientation constituent le cœur de l'assistance santé, avec un haut niveau de qualité, qui démarre dès le premier accueil téléphonique.

Accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, le service Écoute, Conseil et Orientation vous propose :

des informations médicales, liées à la prévention, au

handicap ou à la dépendance, des informations juridiques, administratives, économiques et sociales, des informations relatives à la vie pratique et quotidienne, des informations sur les garanties d'Assistance, des informations sur les dispositifs légaux / extralégaux, et les services à la personne, des informations sur les couvertures santé en lien avec la situation, une orientation et la mise en relation avec un réseau des prestataires qualifiés.

DES FEMMES ENGAGÉES DANS VOS MUTUELLES



ISABELLE LEFEUVRE ENTRE BRETAGNE ET OCCITANIE

Les hasards de la vie ont amené Isabelle Lefeuve jusqu'en Occitanie, et plus précisément à Montpellier où se déroule, depuis 1994, sa vie professionnelle.

Comptable de formation, c'est à Midi Libre qu'elle intègre le service des annonces légales en 2003. Aujourd'hui, elle est commerciale.

« Je suis sur le terrain », précise-t-elle, sur 6 départements et, dit-elle, « cela me convient très bien ». Elle fait aussi de la formation pour les collectivités.

Cette jeune femme dynamique et bien dans sa peau a, un jour, décidé, de son propre chef de présenter à l'Assemblée générale de juin 2020, sa candidature au poste d'administratrice de la mutuelle. « Je ne connaissais personne, souligne-t-elle, mais j'étais décidée à m'engager. »

Isabelle est élue, une première pour une adhérente du pôle montpelliérain.

Cette candidature, elle l'inscrit dans un projet précis : être le relais entre les adhérent(e)s de Saint-Jean-de-Vedas et celles et ceux de Toulouse.



Les journées « Prévention. », organisées par la mutuelle, auxquelles elle a assisté à Montpellier, lui ont donné une idée du travail et des actions proposées par la mutuelle, elle qui a milité au sein du CHSCT.

« Le premier contact a été un peu déstabilisant, explique-t-elle, car je pensais m'impliquer pour faire essentiellement de la prévention et j'ai appris qu'une mutuelle, c'est bien plus que ça. Mais, au fond, tout m'intéressait, la prévention certes, mais aussi la santé, la communication... »

« Les débuts ont été un peu compliqués professionnellement, car m'absenter pour aller à Toulouse n'a pas toujours été facile, la visio a facilité les choses. »

« Depuis, j'ai appris plein de choses, une mutuelle je ne savais pas ce que c'était et c'est passionnant. »

Isabelle n'est pas seule dans son engagement, ils sont deux à venir de Montpellier, avec Philippe Galiano, administrateur de la mutuelle, ce qui facilite les déplacements.

L'AGENAISE FABIENNE ESPINASSE

« LA SUITE LOGIQUE DE MON ENGAGEMENT »



A Toulouse, on oublie parfois les agences « détachées », c'est avec ce constat, que Fabienne, salariée, attachée à la rédaction de Moissac, a décidé il y a 3 ans de poser sa candidature au poste d'administratrice de la mutuelle.

« J'ai postulé pour les deux mutuelles, CS et RS, précise-t-elle, et j'ai été élue. » Installée à la campagne, entre Agen et Moissac, Fabienne n'a pas peur des kilomètres, elle est une femme engagée, déterminée à agir socialement.

Le contact avec Jean-Jacques Bouvet - elle sait qu'il est lui-même administrateur de la mutuelle - lui a permis de se décider. « Le monde de la mutuelle, de la santé m'intéressait et il m'a semblé logique de m'engager. »

« Ma fille est grande maintenant et j'ai moins de contraintes familiales, souligne-t-elle. Être présente au conseil d'administration et aux commissions ne me pose pas trop de problème et, s'il le faut je le fais en visio. »

Par contre, tient-elle à dire, « je n'imaginai pas qu'il y avait autant de travail et de connaissances à acquérir. Le monde de la mutuelle est un monde à part, où les



administrateurs doivent se former, s'informer, aller chercher les infos au quotidien. Je découvre que le fonctionnement et la gestion d'une mutuelle ne sont pas faciles. Il y a de nombreuses contraintes. »

Elle poursuit : « Aujourd'hui, j'ai acquis des connaissances et certaines compétences et je suis capable de répondre aux adhérents quand ils m'interpellent. C'est une certaine fierté. »

Enfin, pour Fabienne, être engagée à la mutuelle permet d'aider les adhérents, de répondre à leurs interrogations et leurs soucis et ainsi faire remonter les demandes de celles et ceux éloignés de Toulouse.

Elle tient à rappeler que « c'est grâce, en partie, aux bénévoles que la mutuelle fonctionne. »

Aux candidats(es) salariés(ées)

Depuis 2009, un protocole entre la direction du journal et la mutuelle permet aux administrateurs(trices) salariés(ées) de s'absenter pour assister aux conseils d'administration et aux commissions.



RÉSIDENCE SARRAUT DES TRAVAUX ET UN ABRI DEUX ROUES

La résidence Maurice Sarraut est et restera propriété de la Mutuelle. « Elle ne sera pas vendue », affirmait sans détour Eric Gabarrot, le président de la Mutuelle du groupe La Dépêche du Midi Réalisations sociales. « Personne ne veut oublier qui nous l'a transmise. Elle fait partie de notre patrimoine et nous devons lui donner un avenir », poursuivait-il.

Cet avenir passe par une rénovation permanente de cet ensemble ; un investissement, très lourd pour cette structure immobilière des années 60, très solide mais d'architecture ancienne. Le conseil d'administration de la Mutuelle Réalisations sociales y réfléchit au fil des ans.

Ainsi, ces derniers temps, des travaux ont été engagés dans le cadre de la rénovation énergétique et des évolutions climatiques pour un meilleur confort des locataires. Ils répondent à leurs attentes car nombreux se sont plaints des fortes chaleurs chaque été dans les appartements.

La Mutuelle a donc décidé d'offrir à ces résidents la possibilité de s'équiper d'un climatiseur individuel ; à leurs frais. Pour ce faire, des carottages (cylindres) ont été creusés dans les façades pour l'évacuation de l'air chaud rejeté. Des trous d'environ

18 cm de diamètre équipés de grilles à l'extérieur et de bouchons à l'intérieur. L'installation d'un climatiseur de tout modèle est donc possible dans chaque appartement dans la pièce à vivre. Un investissement de l'ordre de 30 000€ pour la mutuelle, travaux réalisés par la société SERVIDIAM.

UN ABRI POUR LES DEUX ROUES

Parallèlement à ces travaux, il a été construit avant l'été un abri de 20 m² pour les deux roues (vélos, motos, scooters). Cet équipement répondait, lui aussi, à une demande. C'est une structure solide avec un bardage en acier et une toiture de tôle.

Coût de l'opération : 9K€ réalisé par la société CCPE (voir ci-contre).

LA GESTION DE SARRAUT ET DES TILLEULS CONFIEE À LA SOGEM

La gestion technique et administrative du patrimoine locatif de la Mutuelle, à savoir la résidence Sarraut et les villas des Tilleuls - à l'exception des sites de vacances - a été confiée par contrat à la SOGEM ; une décision unanime du conseil d'administration de la Mutuelle du groupe La Dépêche du Midi (Réalisations sociales).

La SOGEM (Société de Gestion



Méridionale), que préside Guillaume Porcario, a été créé dans les années cinquante.

« En tant que mandataire, nous sommes le lien entre les locataires et les organes décisionnaires de la Mutuelle », souligne Elisa Jouve, de la SOGEM. La gestion du règlement des loyers est assurée par M^{me} Benito.

« Ce mandat confié à la SOGEM n'altère en rien le pouvoir exclusif de décision des administrateurs de la Mutuelle - Réalisations sociales en ce qui concerne notamment les orientations techniques et le suivi des investissements sur ces deux immeubles », précise le président Eric Gabarrot.

HÉLÈNE SORBETTE UN NOUVEAU VISAGE À LA MUTUELLE



Un nouveau visage occupe désormais l'espace administratif des locaux de la Mutuelle du groupe La Dépêche du Midi. Depuis le 14 juin dernier, Hélène a pris ses fonctions d'assistante de gestion afin de pallier les départs de Dominique Vendrame et Mireille Castagné.

A peine entrée en fonction, Hélène, âgée de 47 ans, maman de deux enfants, n'a pas eu trop le temps de prendre le pouls de sa nouvelle aventure professionnelle. 15 jours après, Mireille quittait ses fonctions. L'adaptation s'est faite sans problème. Il est vrai qu'Hélène ne se sentait nullement dépaycée à Toulouse. C'est un retour dans sa ville natale qui la réjouit.

La jeune fille d'alors, née dans le quartier des Carmes, a fait toute sa scolarité dans la Ville Rose et notamment au prestigieux lycée Fermat. Les destinées de sa vie

familiale l'ont conduite dans différentes régions de France et à séjourner plus ou moins longtemps en Allemagne, puis en Espagne. De retour en France en 2007, elle dut s'adapter à une nouvelle vie aux côtés de ses deux enfants et, au fil des opportunités d'emploi, a connu plusieurs secteurs d'activité. Ce qui lui a valu d'acquérir une solide expérience professionnelle et une belle approche des relations humaines et solidaires. Autant d'atouts qui ont conforté les présidents des deux mutuelles à retenir sa candidature.



Hélène avoue s'épanouir dans ses nouvelles responsabilités qui tournent autour de la relation avec les adhérents, du suivi des prestations, de la gestion des sites de vacances...

L'ensemble des administrateurs de la Mutuelle du groupe La Dépêche du Midi souhaitent à Hélène une belle et longue carrière au sein de notre organisme mutualiste.

"L'énergie, la solidarité, la proximité, au service de chacun"

MUTUELLES DU GROUPE DÉPÊCHE RÉGIES PAR LE CODE DE LA MUTUALITÉ



TOUT SUR NOTRE SITE
www.mutuelle-depeche.fr



PRESTATIONS



CONTRACEPTION GRATUITE POUR LES FEMMES JUSQU'À 25 ANS

Une bonne nouvelle pour les jeunes Françaises : La contraception sera gratuite pour les femmes jusqu'à 25 ans à partir du 1^{er} janvier 2022. En 2013, la gratuité avait été accordée aux jeunes filles de 15 ans à 18 ans puis étendue aux moins de 15 ans en 2020. Seront remboursés par l'assurance maladie à 100% et en tiers payant, les pilules de première et deuxième générations, les implants hormonaux, les dispositifs intra-utérins (stérilets hormonaux ou en cuivre) et les diaphragmes. La pilule du lendemain sera aussi prise en charge.

Par ailleurs, l'assurance maladie prendra en charge les examens de biologie médicale nécessaire ainsi que les actes donnant lieu à la pose, au changement ou au retrait d'un contraceptif. Une consultation annuelle avec un médecin sera également remboursée.

MUTUELLE INFOS

N° de publication : ISSN 1952 997 X
Tiré à 1 750 exemplaires

est une publication éditée par
**LA MUTUELLE DU GROUPE
LA DÉPÊCHE DU MIDI**

Avenue Jean-Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9

La mutuelle Complémentaire santé du Groupe
La Dépêche du Midi est régie par le code
de la mutualité et soumise au contrôle
de l'Autorité de Contrôle Prudentiel
et de Résolution (ACPR)

Directeurs de la publication

Gilbert Calixte-Rigal et Eric Gabarrot

Rédaction :

Marie-Françoise Borie, Jean-Pierre Roland

Mise en page :

Marie-Claire Braos (PAO OCI)

Photos et infographies

GettyImages

Impression : Relief D'Oc



CARNETS

Ils nous ont quittés

BAUDY André	le 30/01/2020
BUILLES Suzanne	le 20/07/2021
CHAFFAUD Robert	le 03/06/2021
COUSTEAUX Lydie	le 16/09/2021
ESTRADE Alain	le 22/06/2021
LACOSTE Jean	le 07/09/2021
NOUZILLE Christian	le 11/07/2021
REGOLO Christiane	le 31/08/2021
RIGABERT Marise	le 26/08/2021
SIRVENT Suzanne	le 24/07/2021

Ils sont arrivés

IGREJAN Evora	le 02/07/2021
FADAT Line	le 16/07/2021
FAURE Nina	le 02/08/2021